

Bulletin réalisé par le comité de rédaction : Alain LIEUTIER

Imprimé par nos soins Mise en page : Mmes Jessica DEFAIX et Floriane HASSAN, secrétaires de mairie

Responsable publication : Alain LIEUTIER – Agrément officiel et dépôt légal n°13 / 2008

Sommaire :

- ✓ *La Lettre du Maire*
- ✓ *Informations administratives*
- ✓ *Nouveaux habitants*
- ✓ *Etat civil*
- ✓ *Divers*
- ✓ *Comptes rendus du Conseil Municipal des : 19/10/2017, 21/11/2017 et 09/12/2017*

Chères Marolloises et chers Marollois,

Un résumé pour ceux qui n'étaient pas à la galette.

Année 2017, riche en évènements pluriels que je vais vous conter un à un :

Le casse-tête du phyto - zéro :

La binette est moins utilisée grâce à l'achat de la désherbeuse.

Le raté de la fibre :

Nous avons subi une dizaine de jours sans communication extérieure au mois d'août. Pas de téléphone mobile, pas d'internet. J'ai fait remonter ce problème à Monsieur Didier LEPRINCE. En effet, cette panne aurait pu avoir des conséquences gravissimes pour les personnes ayant un bip ou un besoin urgent d'une ambulance ou de pompiers.

Le raté du branchement de FLOGNY :

Je ne peux que constater la grande lenteur de l'administration : je ne compte plus les courriers, les coups de téléphone et les mails.

Une bonne nouvelle !!!!!!!

L'extension de la salle des fêtes sera terminée fin mars et nous serons ainsi dans la conformité pour recevoir le public.

Ouf !!!!! Pour la carte communale :

Suite à l'enquête publique, nous avons obtenu des modifications pour rendre justice à des citoyens trop lésés.

Permettez-moi d'être fier de mon feu rouge et de mes panneaux régulant la vitesse : cela fait 4 années que j'attendais.

Voici à présent, nos projets pour 2018 :

La forêt :

Les parcelles 15 et 16 qui avaient brûlé en 2015 vont être replantées. La parcelle 14 qui avait été mise presque à blanc, va être replantée partiellement.

La sécurité :

Après un changement de personnel administratif, tous nos projets ont été annulés. Alors longue vie au nouveau responsable pour qu'un projet aboutisse un jour.

A l'étude : au croisement de la départemental 374 et la rue des Fossés. Je ne risque pas d'oublier, ma femme m'en fais la remarque chaque jour.

Et à l'étude, le carrefour de la rue de la Croix blanche et de la rue du Clos.

Notre église :

Nous songeons à la restauration ou à la création de 2 nouveaux vitraux. J'ai déjà pris un rendez-vous avec un spécialiste de la pierre pour rénover avant, le contour des baies concernées.

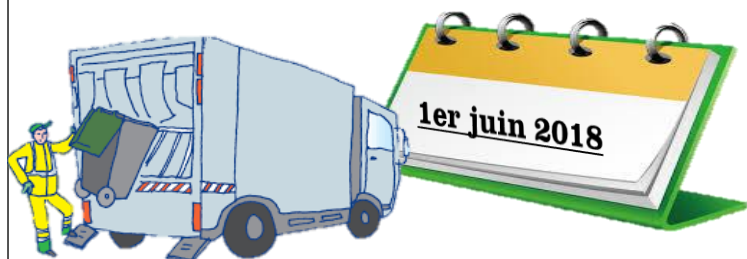
Je vous présente mes



Alain LIEUTIER, Maire

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Ordures ménagères



A compter du 1^{er} juin prochain, la collecte des ordures ménagères se fera toutes les 2 semaines dans le Val d'Armanche. Ce changement entrainera une modification de la taxe des ordures ménagères. La facturation sera établie semestriellement (juin et décembre). Le calcul se fera à partir d'une part fixe et d'une part variable, calculées en fonction du nombre de personnes constituant le foyer (personnes seules, couples et couples avec enfants). Un planning sera établi prochainement et des réunions d'information auprès des usagers seront réalisées prochainement.

Communauté de Communes du Val d'Armanche et du Chaourçois

TNT

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT

Les fréquences changent à partir du 27 mars prochain sur la Région Grand Est. Il faudra ce jour là procéder à une recherche des chaînes.

Ce changement est une décision prises par le Premier Ministre pour permettre de libérer les fréquences hertziennes de la bande des 700MHz pour les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G)

Agence Nationale des Fréquences

« État-Civil »

Naissance :



Félicitations

Jane ESCLAUZE CRENÉ

T2MS : Thibault MAUGARD

la propreté à portée de main.

Services propreté et associés.

4 Avenue Charles de Gaulle,
BATIMENT MDT, APPT B2

89000 Auxerre.

Téléphone : 06.79.01.17.72

t2ms.entreprise@gmail.com

t2msentreprise.wix.com/t2ms.



T2MS la propreté à portée de main.

« Nouveaux habitants »

Sandra DOSIERES et Raphaël EMSHEIMER
21 rue principale

Bienvenue



Fanny CRENÉ et Nicolas ESCLAUZE
Miya et Noam MOLLEN CRENÉ
Le Castel - 19 route de Genève

Lucie BATREAU
16 Rue des Juifs

« Les dépêches sur Marolles »

Repas des aînés en musique



L'orchestre Arc-en-Ciel a fait le bonheur des convives.

La municipalité, représentée par le maire Alain Lieutier, a offert un repas aux habitants âgés de plus de 70 ans. C'est à la salle des fêtes du village que tous se sont retrouvés, dernièrement, pour partager un délicieux repas, qu'agrémentaient les airs entonnés par l'orchestre Arc-en-Ciel. Une cinquantaine de personnes étaient présentes, heureuses de se retrouver dans une salle décorée aux couleurs de Noël pour fêter la fin de l'année. Cette ambiance musicale et chaleureuse a fait le bonheur de tous les convives. ■

retrouver dans une salle décorée aux couleurs de Noël pour fêter la fin de l'année. Cette ambiance musicale et chaleureuse a fait le bonheur de tous les convives. ■



MAROLLES-SOUS-LIGNIÈRES

Une nouvelle écluse... électrique

Une nouvelle écluse électrique, la seule du canal de Bourgogne dans les départements de l'Aube et de l'Yonne, vient d'être installée à Charrey. Elle fonctionne de la manière suivante : vers l'aval, l'embarcation se présente devant l'écluse. Le feu passe au vert et le bateau peut pénétrer dans l'écluse. Les portes arrière se referment et le processus d'éclusage classique commence. Dès que le bateau se trouve au niveau du canal, les portes avant s'ouvrent et la navigation peut reprendre. Vers l'amont, le processus reste le même mais, bien évidemment, dans le sens inverse. Une installation novatrice donc pour la navigation sur cette partie du canal de Bourgogne proche du village.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2017

Convocations adressées le 10 octobre 2017

ORDRE DU JOUR

- *Elections partielles sénatoriales : désignation des délégués*
- *Interconnexion AEP : Achat parcelle à M. Jean-Louis DROCHE*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil dix-sept et le jeudi dix-neuf octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à dix-neuf heures, sous la présidence de M. Alain LIEUTIER, Maire.

Etaient présents : Mmes Colette FOLLET, Joëlle LORPHELIN, Arlette THUBET ;
Mrs Francis BLOT, Bernard DEFAIX, Jean-Louis DROCHE, Francis GERBEAU ;

Absents excusés : Mme Martine DEFAIX (pouvoir à Alain LIEUTIER), Mrs Guy DAUVISSAT (pouvoir à Joëlle LORPHELIN), Vincent ROSALIE

Absents :-

Secrétaire de séance : Mme Joëlle LORPHELIN.



ELECTIONS PARTIELLES SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES :

Visa Préfecture le :

Les membres du conseil municipal ont procédé à l'élection d'un délégué titulaire et de trois suppléants pour l'élection partielles sénatoriales du 17 décembre prochain.

- *Délégué titulaire : Mme Martine DEFAIX ;*
- *Délégués suppléants dans l'ordre suivant :*
 - ☒ *M. Alain LIEUTIER, M. Jean-Louis DROCHE, M. Vincent ROSALIE.*

INTERCONNEXION AEP : ACHAT PARCELLE A M. JEAN-LOUIS DROCHE

Visa Préfecture le :

Concernant les travaux de connexion AEP, le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'acheter la parcelle cadastrée ZE n°126 pour une contenance de 91 m² appartenant à M. Jean-Louis DROCHE pour un montant de 1 200,- €.

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de cette parcelle pour un montant de 1 200,- €.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- * **Décision Modificative du Budget Principal 2017** : *Le Maire informe le Conseil Municipal que la décision modificative n° 2017-37 est erronée et qu'il est nécessaire de prendre une nouvelle décision modificative concernant l'amortissement de certains travaux sur le réseau. Le Conseil Municipal décide de modifier le budget principal et non le budget eau en Fonctionnement et en Investissement en ajoutant la somme de 500.- € en dépenses et en recettes.*

Séance levée à 19h45



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2017

Convocations adressées le 16 novembre 2017

ORDRE DU JOUR

- Achat véhicule utilitaire
- Ouverture de crédits 2018
- Décision modificative du budget eau 2017
- Pôle informatique
- Sécurité dans Marolles
- Infos et questions diverses

L'an deux mil dix-sept et le mardi vingt-un novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures, sous la présidence de M. Alain LIEUTIER, Maire.

Etaient présents : M. Vincent ROSALIE, Adjoint
Mmes Colette FOLLET, Joëlle LORPHELIN, Arlette THUBET ;
Mrs Francis BLOT, Guy DAUVISSAT, Bernard DEFAIX, Jean-Louis DROCHE, Francis GERBEAU

Absents excusés : Mme Martine DEFAIX (pouvoir à Colette FOLLET)

Absents : -

Secrétaire de séance : Mme Colette FOLLET



ACHAT D'UN VEHICULE UTILITAIRE :

Visa Préfecture le :

Le Maire présente à l'Assemblée les 2 propositions commerciales reçues en mairie. Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de chez CITROEN pour un Berlingo renforcé pour un montant de 13 761.51 € TTC. Le Conseil charge le Maire de passer la commande.

OUVERTURE DES CREDITS BUDGETS 2018

Visa Préfecture le :

Ce point est reporté à une prochaine réunion.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET EAU 2017

Visa Préfecture le :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative du budget eau 2017 concernant les amortissements.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter au compte amortissement des travaux la somme de 1000.- € par prélèvement au compte dépenses imprévues.

POLE INFORMATIQUE

Visa Préfecture le :

Le Maire propose au Conseil Municipal de créer un pôle informatique afin de permettre aux administrés de pouvoir effectuer toutes les démarches administratives (demande carte grise, carte d'identité : pré-demande, déclaration d'impôts..). Le Conseil Municipal accepte cette proposition. La mise en place se fera en 2018/2019.

SECURITE DANS MAROLLES

- **Carrefour rue des fossés, rue des faubourgs et route de Lignièrès** : M. DUQUENOIS du SLA d'Ervy préconise un rétrécissement de la route par l'élargissement des trottoirs ce qui permettra de faire ralentir les véhicules et permettre à ceux sortant de la rue des fossés et de la route de Lignièrès d'avoir une meilleure visibilité.
- **Rue de la Croix Blanche** : M. DUQUENOIS, nous conseille de faire un alignement de la voie par élargissement des trottoirs au niveau du croisement rue du clos, rue des juifs et route de la chapelle.
- **Route de Charrey au niveau de Prêt à Partir** : Création de trottoir

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sera nécessaire de prendre un bureau d'étude afin d'approfondir ces préconisations et de lancer les travaux.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- ** **Carte communale : rapport du commissaire enquêteur** : Le Maire fait lecture du rapport du Commissaire enquêteur qui donne un avis favorable à la zone constructible sous réserve des modifications demandées par les administrés.
- ** **Enquête publique : plan d'épandage** : Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique se déroulera du 18 décembre 2017 au 15 janvier 2018. Cette enquête concerne l'installation d'un élevage de poulets à l'isle sur Tronchoy et notamment sur le plan d'épandage. La commune Marolles est concernée par ce plan. Le Conseil Municipal se prononcera sur le sujet en janvier 2018. Le dossier est consultable en mairie aux horaires d'ouverture à compter du 18 décembre 2017.
- ** **Vitreaux Eglise** : Le Maire propose de continuer la restauration des vitreaux. Le Conseil Municipal accepte et charge le Maire de demander des devis.
- ** **Travaux extension salle des fêtes** : Le Maire informe les Conseillers sur l'avancement des travaux. La réception des travaux devraient se faire plus tôt que prévue.
- ** **Renouvellement de la convention XDEMAT (dématérialisation des documents administratifs)**: Le Conseil Municipal accepte et décide de reconduire cette convention pour 5 ans.
- ** **Subvention Ecole Ervy** : Le Conseil Municipal accepte et décide de verser la somme de 5 € par enfants soit 35 € (7 enfants).
- ** **Site internet de Marolles** : Le Maire propose au Conseil Municipal de créer un site internet pour la commune de Marolles. L'hébergement du site est d'un montant de 300.- € par an. Le Conseil Municipal accepte la proposition.

Séance levée à 22h15



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2017

Convocations adressées le 5 décembre 2017

ORDRE DU JOUR

- Révision du plan de zonage de la carte communale
- Infos et questions diverses

L'an deux mil dix-sept et le samedi neuf décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à dix heures, sous la présidence de M. Alain LIEUTIER, Maire.

Etaient présents : Mme Martine DEFAIX, Adjointe

Mme Arlette THUBET ;

Mrs Francis BLOT, Guy DAUVISSAT, Bernard DEFAIX, Jean-Louis DROCHE, Francis GERBEAU

Absents excusés : Mmes Joëlle LORPHELIN (pouvoir à Guy DAUVISSAT), Colette FOLLET (pouvoir à Arlette THUBET), M. Vincent ROSALIE (pouvoir à Alain LIEUTIER)

Absents : -

Secrétaire de séance : Mme Martine DEFAIX



REVISION DU PLAN DE ZONAGE DE LA CARTE COMMUNALE :

Visa Préfecture le :

Suite au rapport du Commissaire Enquêteur, le Conseil Municipal procède à la rectification de la zone constructible notamment en sortie de Marolles direction Chessy les Près et sur la rue des Juifs.

• Approbation de la carte communale et de la suppression du plan d'alignement

Suite aux modifications, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents la carte communale et décide de supprimer le plan d'alignement de la RD n°374.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

** Travaux extension salle des fêtes : Le Maire informe les Conseillers sur l'état d'avancement des travaux de la salle des fêtes*

Séance levée à 10h50